



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### établissements

Question écrite n° 119142

### Texte de la question

M. Pierre Lasbordes appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conclusions du rapport de la Cour des comptes concernant les marges d'initiative des établissements publics d'enseignement du second degré qui plaide en faveur d'une meilleure relation entre les académies et les établissements fondée à partir d'un pilotage académique en amont favorisant un dialogue plus constructif. En effet, la place des établissements apparaît centrale dans la définition de la stratégie de performance du système éducatif pour lesquels il conviendrait de reconnaître davantage de marges d'action. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui communiquer son avis et le remercie de l'informer des mesures qu'il entend prendre en conséquence.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Lasbordes](#)

**Circonscription :** Essonne (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 119142

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 février 2007, page 2027